



MISE EN SERVICE DE LA NAVETTE DU SERVICE SOCIAL

Le véhicule équipé qui sera une navette pour apporter une aide aux personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité est arrivé vendredi 26 juin.

Dès cette première semaine de juillet, cette aide au transport est mise en place.

Conditions pour pouvoir bénéficier de cette navette :

- Personnes sans aucun moyen de locomotion quelque soit l'âge
- Personnes âgées

Motifs de déplacements :

- Rendez-vous au cabinet médical, pharmacie
- Club « retraite et loisirs »
- Marchés dans la commune
- Cimetière
- Emmaüs, restos du cœur
- Rendez vous d'insertion sociale ou professionnelle
- Courses uniquement auprès des commerçants locaux
- Par la suite pour assister aux animations communales et sorties de loisirs

Observations :

Les personnes en fauteuil roulant pourront être transportées uniquement avec un accompagnateur de leur entourage

Les chauffeurs n'ont aucune formation médicale pour prendre en charge des personnes souffrant d'une grave pathologie.

Inscriptions :

Les inscriptions sont prises par le service social de la Mairie. Le véhicule étant limité à 6 places et un fauteuil roulant prévoir de s'inscrire une semaine à l'avance ou maximum 48 heures avant le déplacement.

PREMIERE SEMAINE :

VENDREDI 3 JUILLET : transport au cimetière
SAMEDI 4 JUILLET : Marché du centre bourg

DEUXIEME SEMAINE :

MERCREDI 8 JUILLET : Marché rue de saint Valéry
VENDREDI 10 JUILLET : Cimetière
SAMEDI 11 JUILLET : Marché du centre bourg

Les autres jours de la semaine : inscriptions possibles pour tout autre motif – au moins 48 heures à l'avance